



Guide méthodologique

Un projet réalisé dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie



Table des matières

1. Utilisation du guide méthodologique et du guide pratique	2
2. Description complète du projet	2
3. Objectifs visés	3
4. Contexte	4
a. Territoire visé	4
b. Public cible	5
5. Méthodologie	5
a. Communication menée	5
b. Cycle d'accompagnement type	7
i. Analyse et sélection des candidats	7
ii. Formation théorique et pratique	8
iii. Lancement des travaux	9
iv. Suivi des chantiers	10
v. Réception des travaux	11
vi. Statistiques finales	12
6. Ressources nécessaires	12
a. Personnel en interne	12
b. Besoin en équipements	13
c. Besoin en infrastructures	14
d. Réseau d'acteurs	14
e. Aspect financier	15
7. Freins et leviers	16
8. Succès et échecs	17
9. Recommandations	17

1. Utilisation du guide méthodologique et du guide pratique

Ce guide méthodologique présente la démarche générale du projet. Pour éviter d'alourdir la lecture, la description détaillée des outils et de leur utilisation se trouve dans le guide pratique, qui accompagne ce document.

2. Description complète du projet

Afin de soutenir l'innovation dans le domaine de la rénovation et de fournir des réponses adéquates face aux enjeux climatiques actuels et à venir, le Gouvernement de Wallonie a lancé un appel à projets « Renobatex.ID » visant à développer et à tester des modèles innovants pour lever les freins à la rénovation et pour contribuer à la sobriété énergétique.

Lauréate de cet appel à projets, la commune d'Oupeye a mené, pendant deux ans, un projet pilote consacré à l'accompagnement des ménages dans l'auto-rénovation des combles de logements privés. Ce projet consiste à mettre en place des cellules d'apprentissage collectif, axées sur l'auto-isolation des combles. Il s'adresse à des particuliers, souhaitant isoler eux-mêmes leur toiture.

Via la Cellule ITM, les habitants disposent d'un accompagnement en 3 phases :

1. Une phase de formation théorique (dispensée en 1 journée),
2. Une phase de formation pratique (dispensée en ½ journée),
3. Un suivi individuel et personnalisé tout au long du projet.

Afin de parvenir à mettre en œuvre ce programme, la communication est lancée environ trois mois avant la phase de formation, en utilisant différents canaux (revue communale, site internet, affichage, réseaux sociaux, bouche-à-oreille...).

Durant cette période de communication, les informations se diffusent et le groupe de participants se constitue progressivement.

Un suivi individualisé est proposé dès les premiers contacts avec les personnes intéressées par le projet. Ce suivi débute par une visite à domicile, de préférence avant la formation, afin d'évaluer la faisabilité du projet d'isolation au niveau technique, humain et financier (*voir la fiche « Etude de faisabilité »*).

Cette visite à domicile a plusieurs objectifs tels que :

- Faire comprendre en quoi s'engage le citoyen durant ce projet (temps nécessaire pour la formation et pour la réalisation d'un chantier, ressources financières pour l'achat des matériaux, ressources physiques pour la mise en œuvre),
- Faire un scan énergétique du logement et des consommations,
- Discuter des souhaits (type d'isolant et ses performances, le type de placement selon l'usage de l'espace, les contraintes)
- Faire une pré-sélection des lieux où c'est possible d'intervenir en auto-rénovation, et éliminer et réorienter les ménages chez qui cela n'est pas réalisable en l'état (*voir raisons rencontrées au point i. Analyse et sélection des candidats – P.7*).

Un rapport de visite est ensuite remis. Il reprend l'analyse globale de l'état du bien et des pistes de recommandation pour la rénovation en générale, et pour l'isolation des combles en particulier.

Si les ménages ne souhaitent pas bénéficier de cet accompagnement individualisé et de la visite à domicile, cela est laissé libre et ils suivent alors uniquement la formation.

Une fois le groupe constitué, la formation est organisée sur deux jours : une première journée consacrée à la théorie et une seconde à la pratique (*voir les fiches « Formation »*). Pour permettre d'inclure des personnes actives professionnellement dans la formation, elle est dispensée le week-end.

Les habitants passent ensuite à l'étape de la demande de devis pour les matériaux. Une fiche reprenant leur mètre spécifique est transmise afin de connaître les matériaux et les quantités exactes à commander (*voir fiche « Devis type »*).

Une fois les matériaux réceptionnés, la mise en œuvre du chantier à domicile peut commencer.

Cette étape permet d'appliquer les connaissances acquises durant la formation. Durant cette phase pratique, des visites techniques sont proposées afin de répondre aux éventuelles questions techniques et de vérifier la qualité des interventions réalisées.

Le suivi du chantier et l'accompagnement se clôturent par une visite à la fin des travaux, une fois le document « Réception de fin de chantier » transmis (*voir la fiche « Réception des travaux »*).

Pour les participants qui confient la réalisation de leur chantier à un professionnel, un accompagnement est proposé pour la lecture des devis et pour les demandes des primes régionales, fédérales et communales.

3. Objectifs visés

- Objectifs stratégiques à long terme :
 - Lever les freins à la rénovation énergétique des ménages, via de la sensibilisation et de l'accompagnement pour l'isolation de leur toiture au moyen de solutions concrètes.
 - Diminuer les consommations énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Objectifs de développement à court terme :
 - Créer une méthodologie de sélection des candidats via une grille d'analyse.
 - Engager une étude de faisabilité avec pour objectif d'identifier les candidats potentiels à l'auto-isolation des combles selon des critères établis (faisabilité financière via la réalisation d'un devis type, et l'évaluation des ressources techniques et humaines).
 - Former les participants à l'auto-isolation des combles grâce à une cellule d'apprentissage collective.
 - Valider la réalisation des travaux via une fiche de « réception des travaux ».
 - Contribuer à l'amélioration du confort et de l'efficacité énergétique du bâti.

4. Contexte

a. Territoire visé

La commune d'Oupeye rassemble sept entités : Oupeye, Haccourt, Heure-le-Romain, Hermalle-sous-Argenteau, Houtain-Saint-Siméon, Hermée et Vivegnis, réparties sur 36 km².

Ces sept entités présentent des typologies bâties très variées, allant du caractère rural, au caractère urbain, selon leur localisation.

Au 1^{er} janvier 2025, la commune compte 25.846 habitants, répartis en 12.579 ménages, dans 11.264 bâtiments.

Selon le bureau d'étude Pluris, les centres « urbains » (Oupeye, Haccourt et Vivegnis) présentent un habitat principalement compact, composé de maisons mitoyennes, semi-mitoyennes et d'immeubles collectifs.



Au contraire, les zones rurales, comme Hermée et Houtain-Saint-Siméon, sont dominées par les maisons individuelles et ne comptent pas d'immeuble collectif.

Réalisée par le bureau d'étude Pluris, la figure ci-dessous montre une comparaison de la répartition des certificats énergétiques résidentiels avec les communes limitrophes et la Wallonie. Ce comparatif révèle qu'Oupeye présente des performances énergétiques inférieures à la moyenne wallonne, mais comparables à celles des communes voisines.

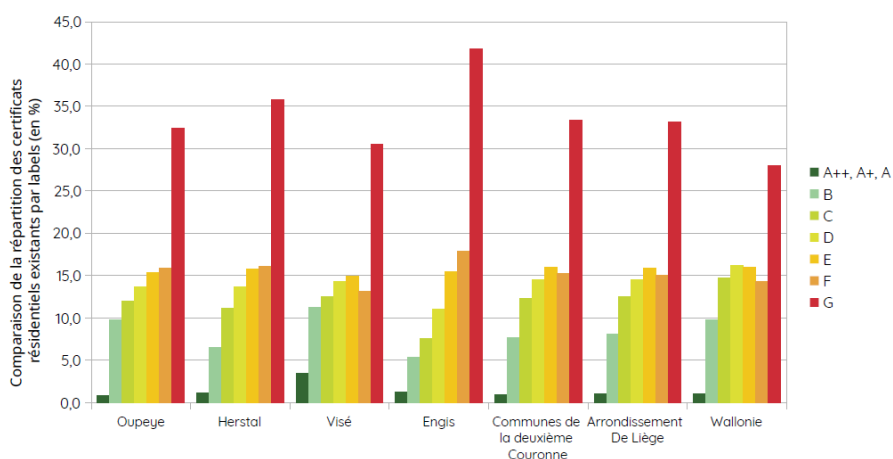
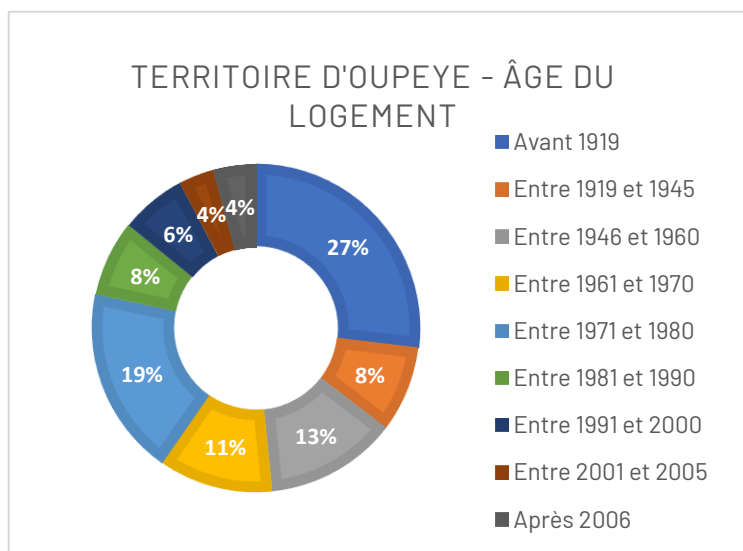


Figure 15: Comparaison de la répartition des certificats énergétiques résidentiels existants avec les communes limitrophes et la Wallonie (Source: CEHD 2021)

On observe une corrélation importante entre la performance énergétique, la typologie du bâti et son ancienneté.

En effet, la performance énergétique d'un bâtiment dépend de ses caractéristiques physiques : nombre de façades, taille, superficie des fenêtres, etc. Une maison quatre façades est généralement plus énergivore qu'un appartement, à âge et état équivalents. À Oupeye, la majeure partie du parc de bâtiments est composée de maisons 4 façades.



Source : SPF Finances, SPF économie – Statbel – Calculs IWEPS

En outre, l'âge des bâtiments a également une influence importante sur leur consommation d'énergie.

Les logements construits avant 1945 sont particulièrement énergivores, et consomment en moyenne deux fois plus que les constructions récentes.

A Oupeye, environ 35 % du parc bâti est daté d'avant 1945 et 78 % d'avant 1980.

b. Public cible

- Les propriétaires d'Oupeye : selon Statbel, 63,7 % des logements sont occupés par leur propriétaire. Sur 11.264 bâtiments, cela représente 7175 logements occupés par leurs propriétaires sur la commune.
- Les locataires d'Oupeye : ils peuvent participer à la phase formative et à la mise en œuvre, à condition d'avoir une autorisation écrite du propriétaire pour la seconde phase. Toutefois, ce type de profil n'a pas été rencontré durant les deux années du projet pilote.
- La Région Wallonne et ses communes, pour la transmission des outils et permettre une reproductivité du projet.

5. Méthodologie

a. Communication menée

➔ Voir dossier « Communication » : supports graphiques

Afin d'informer au mieux la population, nous avons multiplié les supports de communication via : un toutes-boîtes papier pour inviter à une réunion d'information au Château d'Oupeye, des articles dans le journal communal papier « L'Écho d'Oupeye », des publications sur le site internet de la Commune et sur les réseaux sociaux, des passages sur les télévisions publiques, ainsi que de l'affichage dans les commerces et les bibliothèques.

Nous avons également bénéficié de relais dans la presse « La DH » et dans une capsule vidéo « G1Plan » diffusée sur la RTBF.

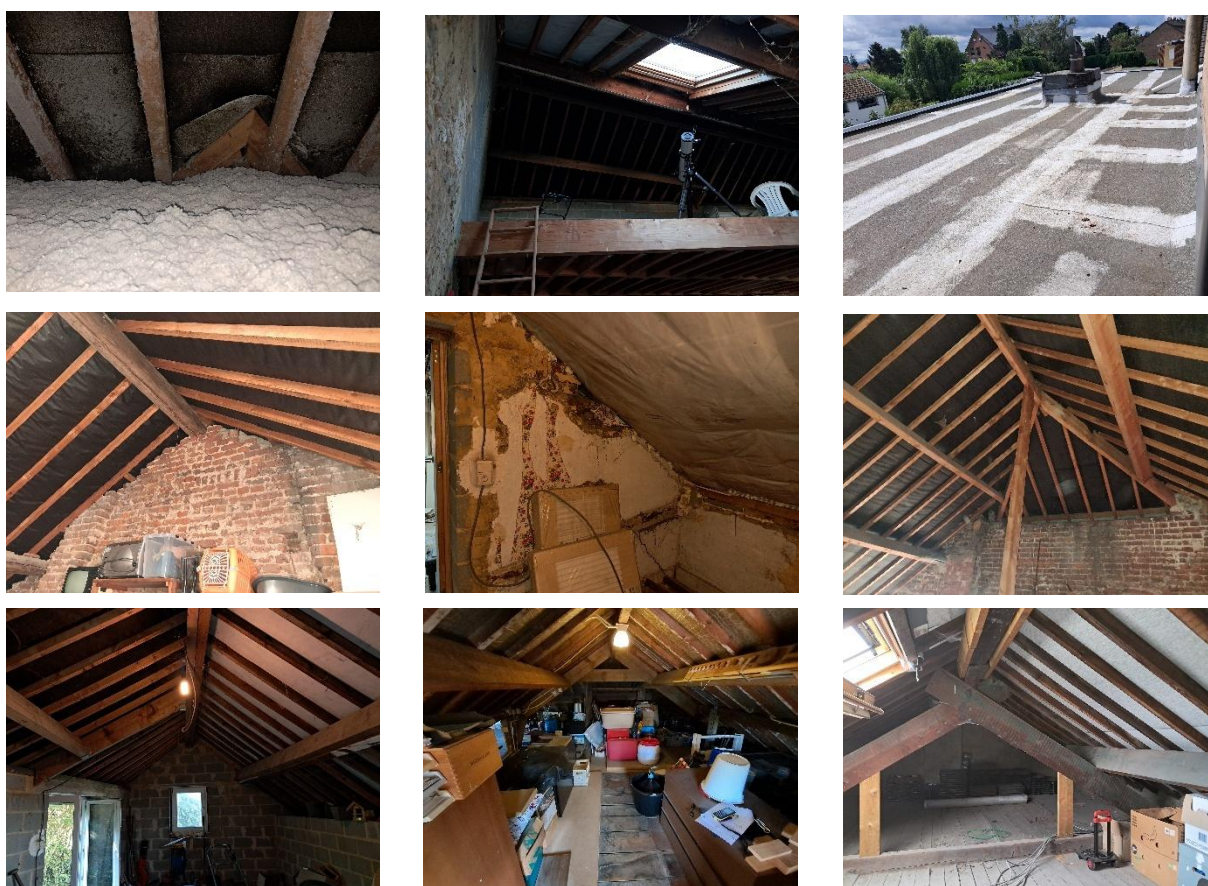
b. Cycle d'accompagnement type

i. Analyse et sélection des candidats

➔ Voir dossier « Suivi des ménages » : tableau Excel « Traitement des candidatures_Tableau d'identification », fiche « Etude de faisabilité » et « Devis type ».

Lors des deux premières vagues de communication (avril-juin et octobre-décembre 2024), 56 contacts ont été établis, conduisant à la visite de 43 logements.

Pour sélectionner les candidats parmi les logements visités, une analyse technique, financière et humaine a été menée en concertation avec les habitants. Les constats et analyses étaient consignés dans le document « Étude de faisabilité », transmis aux habitants pour leur permettre de relire nos échanges et de prendre leur décision à tête reposée.



Sur ces 43 visites :

- 17 ménages ont été présélectionnés pour faire partie du projet,
- 17 ménages ont décliné leur participation pour diverses raisons (déménagement prochain, une isolation déjà partielle et priorité donnée à d'autres travaux, raisons financières, souhait de réaliser les travaux avec un corps de métier...),
- 9 ménages n'ont pas pu participer pour des raisons techniques, humaines ou financières. *Exemples de raisons techniques : problèmes de salubrité et besoin de les prioriser à l'isolation, problème de stabilité de la charpente sous-dimensionnée et besoin d'un ingénieur pour calculer les portances, raisons techniques liées à une sous-toiture inadaptée*

ou manquante, infiltrations d'eau visibles, besoin d'isoler par l'extérieur avec un corps de métier pour une toiture plate...

Indicateur « taux de sélection » et potentialités :

Plusieurs formations ont été dispensées durant le projet, code couleur pour distinguer les résultats :

- 1^{ère} vague de communication (d'avril à juin 2024) et de formation (septembre 2024)
- 2^e vague de communication (d'octobre à janvier 2024) et de formation (février 2025)
- ➔ Total des 2 vagues

« Taux de sélection »	Chiffres atteints
35 ménages contactés pour 30 visités	- 12 présélectionnés - 7 refusés - 11 ont décliné
21 ménages contactés pour 13 visités	- 5 présélectionnés - 2 refusés - 6 ont décliné
TOTAL : 56 ménages contactés pour 43 visités	- 17 présélectionnés - 9 refusés - 17 ont décliné

Nombre de candidats présélectionnés par rapport au nombre de candidats intéressés – estimation initiale de 20 à 50 personnes.

ii. Formation théorique et pratique

➔ Pour le contenu : voir dossier « Formation » et document « Guide pratique ».

D'un point de vue « temporalité », les formations ont été données en automne et en hiver, lorsque les gens sont confrontés à des questions d'isolation et sont d'avantage sensibilisés à la thématique.

Deux horaires ont été testés pour ces formations :

- Deux journées complètes en week-end, de 9 h à 16 h 30.
- Six soirées en semaine, de 18 h 30 à 21 h.

Le format en journée complète a été plus efficace pour l'acquisition des compétences, il a donc été retenu exclusivement lors des vagues de formation suivantes.



Notions de volume protégé

Exercice pratique

Dessine une ébauche de l'isolation de ton logement

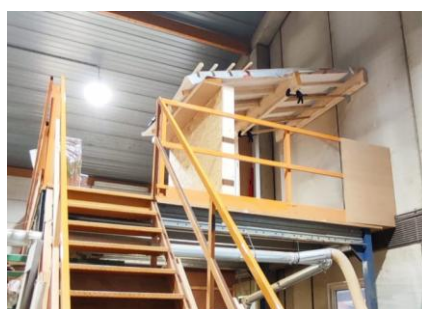


Vu la taille restreinte des modules pratiques, afin d'avoir des échanges et une formation de qualité, il est préférable de clôturer les inscriptions à partir de 16 personnes. Au-delà de ce nombre, les participants n'ont pas l'opportunité de s'essayer à la découpe des isolants par exemple, ou de poser toutes leurs questions durant la formation théorique.

Les formations pratiques ont été dispensées à deux formateurs (par la chargée de projet et le coordinateur POLLEC), ce qui a permis de séparer le groupe en deux petites cellules.

Le groupe était déjà séparé en deux au préalable, afin d'avoir environ 8 personnes en matinée et 8 personnes en après-midi.

Cette subdivision en deux groupes de quatre personnes permet de faciliter la gestion, de montrer les bons gestes, de répondre aux questions et d'assurer une utilisation sécurisée des outils.



Indicateur « nombre de participants formés » :

« Nombre présélectionnés »	Participants formés
12	11 ménages pour 15 personnes
5	12 ménages pour 16 personnes
TOTAL : 17	23 ménages formés pour 31 personnes

Nombre de participants qui ont suivi la formation complète par rapport au nombre initial de personnes présélectionnées.

> La différence de résultat entre les deux vagues de formation s'explique par le fait que, lors de la deuxième vague, nous avons accepté des personnes souhaitant uniquement suivre la formation théorique et pratique, sans être suivies à domicile. Il s'agissait de profils souhaitant acquérir des connaissances sans nécessairement les appliquer immédiatement.

Exemples de profils : de jeunes adultes pas encore propriétaires, des personnes curieuses, ou encore une participante souhaitant acquérir les bons gestes mais préférant confier les travaux à un professionnel.

iii. Lancement des travaux

➔ Voir dossier « Suivi des ménages » : Fiche « Suivi de chantier »

Cette phase débute par des demandes de devis pour les matériaux par les participants, sur base du devis type dressé par nos soins (reprenant un coût moyen du type d'isolant souhaité par rapport au m² et des accessoires nécessaires à la bonne mise en œuvre de celui-ci). Une visite technique approfondie est réalisée durant cette même temporalité.

Après cette visite, la fiche « Suivi de chantier » est transmise aux habitants. (-> voir contenu dans le dossier pratique). Cette fiche reprend les éléments à sécuriser avant de débiter le chantier, le reportage photo à faire, les outils nécessaires, les différentes étapes du chantier qui seront mises en œuvre...

Selon le degré d'autonomie des ménages, plusieurs échanges ont lieu durant cette phase, notamment lors de la transmission des devis, pour discuter des avantages et des inconvénients des fournisseurs, ou encore de la planification à établir ou du nombre de personnes impliquées sur le chantier.

iv. Suivi des chantiers

➔ Voir dossier « Suivi des ménages » : tableau d'encodage « Suivi de chantier »

Selon la complexité du chantier et des méthodes de mise en œuvre, des visites supplémentaires peuvent être nécessaires pour répondre à des questions techniques, qu'il s'agisse de la pose ou de points particuliers.



Indicateur « passage à l'action » :

« Passage à l'action »	Chiffre atteint
11 chantiers sélectionnés et suivis	Terminés : 5 en auto- rénovation Terminé : 1 avec pro, suivi sur demande En cours, pas suivi : 1 avec pro En pause : 2 en auto- rénovation Abandon : 2 en auto- rénovation (autres travaux imprévus)
2 chantiers pas sélectionnés : Juste visite, sans formation	Terminé : 1 avec pro Terminé : 1 en auto- rénovation
5 chantiers sélectionnés et suivis	Terminé : 1 avec pro En cours : 1 avec pro En pause : 2 en auto- rénovation Abandon : 1 en auto- rénovation

2 chantiers pas sélectionnés mais formés	En cours : 1 avec pro, suivi sur demande Abandon : 1 en auto-rénovation
1 chantier pas sélectionné : Juste visite, sans formation	Terminé : 1 avec pro
TOTAL : 21 chantiers créés via ITM	Terminés : 10 dont 6 en auto-rénovation En cours : 3 En pause : 4 Abandon : 4

Taux de personnes chez qui un chantier était réalisable et qui ont été sélectionnés >< ceux qui ont fait la formation et qui passent/sont passés à l'action dans les 12 mois.
> Comme l'illustre ce tableau, le profil des candidats est relativement varié :

- Certains ménages ont suivi la formation et sont déjà passés à l'action.
- D'autres, après avoir suivi la formation, ont estimé que le travail était trop important et ont finalement fait appel à des professionnels.
- Certains n'ont pas suivi la formation mais ont directement sollicité des professionnels, tout en nous informant de la réalisation du chantier.
- Enfin, quelques ménages ont abandonné en cours de route, principalement par manque de moyens financiers, notamment en raison de l'arrêt des primes à l'auto-rénovation en février 2025.

v. Réception des travaux

➔ Voir dossier « Suivi des ménages » : Fiche « Réception des travaux »

À l'issue du chantier, une visite de vérification de la bonne exécution des travaux est organisée. Une fiche « Réception des travaux » est ensuite transmise aux participants. Elle résume le chantier réalisé et clôture de manière symbolique le suivi des ménages.



Nombre de toits et nombre de m² isolés :

« Nombre de toit isolé »	« Nombre de m ² isolé »
Chantier étudié : 21 toitures	1553
8	556
2	235
TOTAL : 10	791

Cet indicateur mesure le nombre de toits effectivement isolés dans les 12 mois suivant la formation, dans le cadre du projet ITM. Il représente le taux de réalisation des objectifs du projet et permet d'évaluer son impact en matière de rénovations énergétiques réalisées.

vi. Statistiques finales

Statistiques de participation et résultats obtenus (formations 2024 et 2025) :

- Nombre de participants formés : 23 ménages, soit 31 personnes.
- Nombre de toits isolés : 10, uniquement par isolation du plancher.
- Toit isolé et profil socio-économique : les ménages ayant isolé leur toiture présentaient des profils socio-économiques variés, allant de la tranche de revenu R1 (revenu de référence ≤ 26.900 €) à la tranche R4 (50.600 € < revenu de référence ≤ 114.400 €). À noter que tous les ménages de la tranche R4 étaient composés de deux personnes, donc avec deux revenus.
- Des demandes de primes à la rénovation ont été introduites pour une majorité des chantiers achevés.

Primes demandées :

« Primes demandées »	Chiffres atteints
Avant la réforme - en auto-rénovation	5
Avant la réforme - via entrepreneur	2
Après la réforme - via entrepreneur	2
TOTAL	9 primes demandées / 10 chantiers

Cet indicateur mesure le ratio de ménages ayant introduit une demande de prime à la rénovation énergétique grâce à l'accompagnement du projet. Il permet d'évaluer l'efficacité du soutien apporté dans les démarches administratives.

Remarque : cet indicateur est biaisé depuis la suppression, le 14 février 2025, des primes « Petits travaux » sans audit. Le public de la deuxième vague de formation n'a donc pas pu introduire de demandes de primes dans le cadre de l'auto-rénovation, sauf pour les ménages ayant réalisé les travaux via un entrepreneur.

6. Ressources nécessaires

a. Personnel en interne

➔ Voir dossier « Formateur » : Document « Offre d'emploi_Chargé de projet ITM »

- Chargée de projet ITM : La formatrice, architecte de formation, possédait une expérience préalable comme chargée de projet dans le domaine du logement et de l'énergie. Elle avait déjà assuré du suivi de ménages à domicile, dispensé des formations en Gestion Durable du Logement et organisé des chantiers collectifs, en partenariat avec d'autre institution.
- Coordinateur POLLEC : personne à l'origine du projet, il constitue une personne ressource essentielle lors de questions transversales, pour la relecture de documents et lors des formations pratiques.
- Relais informatif et la communication : trois chargées de communication de la commune ont été sollicitées ponctuellement, à raison de quelques heures, pour les différentes publications.
- Confection des modules pratiques (laissés en place et réutilisés à chaque formation) : deux menuisiers communaux ont été mobilisés durant environ cinq jours pour la

réalisation des modules. Les menuisiers effectuent également une vérification des outils et du matériel disponibles en amont des sessions pratiques.

- Convention de participation : la juriste de la commune ainsi que le Directeur Financier ont été sollicités à raison de quelques heures, pour la validation de la convention.

b. Besoin en équipements

- Déplacements sur le territoire : les visites à domiciles étaient réparties sur sept entités communales. Un vélo électrique et une voiture ont été mis à disposition pour faciliter les déplacements.
- Matériel nécessaire pour les visites : un appareil photo, un télémètre laser et un mètre ont été utilisés pour les prises de mesures et pour réaliser le rapportage.
- Supports graphiques pour les échanges avec les ménages : les documents de Reno+¹ servaient d'appuis visuel et méthodologique :
 - o Isolation du plancher des combles : <https://www.inforenoplus.org/nos-ressources/cahiers-des-charges-isolation-plancher-des-combles/>
 - o Isolation des versants : <https://www.inforenoplus.org/nos-ressources/cahiers-des-charges-isolation-versant-de-toiture/>
 - o Isolation autour d'une fenêtre de toit : <https://www.inforenoplus.org/nos-ressources/cahiers-des-charges-fen%C3%AAtres-de-toit/>
- Évaluation de la qualité du logement : outil Quickscan pour établir un diagnostic rapide de la situation énergétique du logement : <https://www.monquickscan.be/>
- Calcul du montant des primes : tableau des primes Reno+ : <https://www.inforenoplus.org/nos-ressources/estimation-des-primes-rw/>
- Matériel pour la formation pratique : des modules tels qu'un plancher et un versant de toiture ont été utilisés pour s'essayer à l'isolation, avec des matelas en laine de bois et du pare-vapeur, ainsi que des outils de découpe et de fixation.

c. Besoin en infrastructures



¹ Toutes les ressources de Reno+ : <https://www.inforenoplus.org/nos-ressources/>

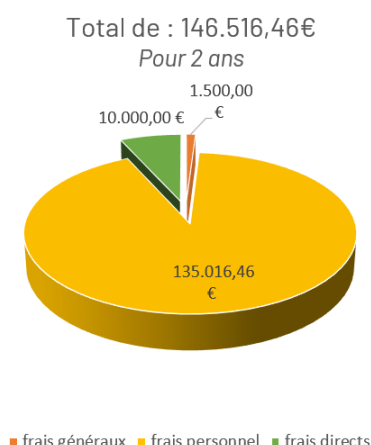
- Mise en place de la formation et suivi administratif : un bureau équipé est suffisant.
- Formation théorique : une grande salle, pouvant accueillir une vingtaine de personnes, a été utilisée pour les sessions théoriques. Un rétroprojecteur est utile pour la projection des supports visuels.
- Formation pratique : le hall technique communal a servi d'espace dédié à la mise en place des deux modules d'essai à l'isolation. Cet espace permettait de travailler en conditions réelles et de manipuler le matériel en toute sécurité.

d. Réseau d'acteurs

- En interne :
 - o Communication – l'équipe du service communication de la commune ont utilisé divers supports pour promouvoir le projet :
 - Réseaux sociaux : publications de postes, relais, évènements.
 - Site internet communal : diffusion via la newsletter, l'agenda communal et la page dédiée au projet ITM.
 - Revue communale l'Echo d'Oupeye : rédaction et publication d'articles.
 - Télés publiques communales : diffusion d'informations visibles dans le hall d'entrée de la commune et dans les bibliothèques.
 - o Communication – relais auprès du public cible : le Tuteur Énergie du CPAS a relayé le projet auprès des allocataires sociaux propriétaires, sans résultat actuellement.
- En externe :
 - o Formation – participation à la formation du *Pôle Habitat Énergie de Seraing*, incluant un suivi théorique et pratique à l'auto-isolation avec le formateur Pascal ONS de E²=MC: <https://polehabitat.be/renovation-energetique/formation-l-auto-isolation>
 - o Validation – vérification et validation de la formation théorique par *Embuild Wallonie*, garantissant la conformité des outils et contenus transmis.
 - o Uniformisation – retouche graphique de deux outils par *GreenWin* (catalogue des matériaux et lexique de formation) réalisée par la chargée de communication des projets Rénovation. Ces outils seront également réutilisés par cet organisme.
 - o Communication – Presse :
 - La DH : Parution d'un article lors du lancement du projet.
 - Revolve : Article de presse.
 - G1 Plan – Capsule vidéo : Diffusion du reportage le 18 novembre sur la Une et sur Tipik « Isoler son toit soi-même ». Cette capsule a été visible sur Auvio durant un mois et sur YouTube ensuite : <https://www.youtube.com/watch?v=QkUvGHqr1UE>.
 - Renow : Webinaire– L'auto-rénovation accompagnée

e. Aspect financier

- Budget global : le financement Renobatex.ID a été de 146 516,00 € sur une durée de deux ans, du 15/02/2024 au 27/02/2026.



- Avec une répartition initiale calculée comme telle :

Frais généraux	1.500,00 €
Frais directs	10.000,00 €
Frais de personnel	135.016,46 €

- Pour une répartition finale comme telle (au 01-02-2026) :

Frais généraux	3.948,66€
Frais directs	3.503,92 €
Frais de personnel	151.041,23 €

La majorité des dépenses a été consacrée au salaire de la chargée de projet (barème B4) ainsi qu'à la confection des modules pratiques, incluant l'achat des isolants et des matériaux nécessaires à l'étanchéité.

- Budget spécifique :

Les tâches mentionnées ci-dessous ont été réalisées par la chargée de projet et aucun frais complémentaire a dû être déboursé.

Toutefois, si ces tâches doivent être externalisées, voici une estimation du coût, par temps horaire :

Tâches spécifiques		
Campagne de communication	Réalisation d'une affiche et diffusion de celle-ci	Heures cumulées par la chargée de projet et le service communication → Environ 3 heures
Journée de formation théorique	Temps de préparation + temps de formation	→ Environ 8 heures
Journée de formation pratique	Temps de préparation + temps de formation	Groupe de 16 personnes réparti en 2 demi-journées → Environ 8 heures
Accompagnement complet d'un cycle de formation + suivi de chantiers		
Pour un groupe théorique de 10 personnes	Formation théorique + pratique	Environ 16 heures
	Visite à domicile et rédaction des rapports de faisabilité	10 visites à domicile + rédaction de 10 études → Environ 10 demi-journées ou 40 heures
	Suivi administratif personnalisé	1 demi-journée de suivi/par personne → 40 heures
	Visite de chantier	1 à 2 visites de 2 heures par chantier → De 20 à 40 heures

	Visite de fin de chantier et rédaction de la fiche « Réception des travaux »	Environ 2 heures/chantier ➔ 20 heures au total
Somme totale		Entre 2,5 et 3 jours par chantier ➔ Environ 150 heures au total

7. Freins et leviers

- Freins :

- La fin des primes à l'auto-rénovation, fixée au 13 février 2025, a rendu difficile pour certains ménages le financement de l'achat des matériaux, conduisant certains d'entre eux à renoncer au projet.
- En lien avec le frein susmentionné, le coût des matériaux à la charge des ménages.
- La crainte de certains habitants à l'idée de faire entrer un agent communal à leur domicile.
- L'atteinte de la limite de l'auto-rénovation dans certains cas : difficultés techniques pour certains chantiers. Chantiers trop fastidieux ou trop techniques et besoin de réaliser les travaux via un corps de métier.
- Le risque d'accentuer des problèmes techniques déjà existants « Faire pire que mieux » (exemple : problème de condensation ou de stabilité).
- La faible mobilisation et intérêt pour les chantiers participatifs.
- La temporalité de mise en œuvre différente pour les ménages et l'impossibilité d'organiser des achats groupés.
- Le besoin de disposer d'espace suffisant pour installer les modules pratiques pour s'essayer à la mise en pratique.
- Le besoin de ressources en personnel : les modules pour la mise en pratique ont été confectionnés par deux menuisiers communaux durant environ une semaine.

- Leviers :

- Projet innovant suscitant un enthousiasme important de la population.
- Accompagnement global, technique, pratique et administratif entièrement gratuit.
- Personne « neutre » assurant une guidance objective.
- Encadrement concret et personnalisé selon les besoins de chaque ménage.
- Elaboration d'un état des lieux détaillé du logement.
- Augmentation de la valeur foncière et amélioration du PEB et du confort.
- Diminution des factures énergétiques et de l'impact environnemental.

- Possibilité d'apprendre à faire soi-même.
- Horaires de formation flexibles.

8. Succès et échecs

- Succès et aspects innovants :

- Approche bottom-up : autonomisation des propriétaires, approche participative et éducative favorisant l'acquisition de nombreuses compétences.
- Suivi individuel renforcé et personnalisé : Accélération du processus de rénovation énergétique dans le logement privé.
- Changements de regard et d'attitude des consommateurs : rendre les Wallons acteurs de leur propre rénovation énergétique, devenant des participants actifs et informés.
- Impact durable : changement de perspective et renforcement de la sensibilisation à la rénovation.

- Echecs :

- Le quota initial de vingt logements isolés n'a pas été atteint, principalement en raison de l'arrêt des primes à l'auto-rénovation en cours de projet. Toutefois, à l'heure du présent rapport, des participants de la seconde vague débutent leurs travaux d'isolation dans le courant de l'année 2026.

9. Recommandations

- Recommandations générales :

- Favoriser la communication de proximité (bouche-à-oreille, participation à des stands, événements locaux, etc.).
- Prévoir un temps suffisant pour la mise en place et la pérennisation du projet, afin de permettre sa notoriété progressive au fil des formations.

- Pistes d'amélioration :

- Pour la formation pratique : trouver un bâtiment témoin à isoler afin de pouvoir poursuivre les exercices d'isolation sans devoir démonter le travail des groupes précédents.
- Pour la formation pratique : adapter la taille des groupes de formation en fonction de la superficie des modules à isoler, afin que chaque participant puisse mettre la main à la pâte.